



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

À partir de la session 2026

RÉUSSIR  
AU  
COLLÈGE

# ÉLÈVES DE 3<sup>e</sup> : TOUT SAVOIR SUR LE NOUVEAU BREVET

## Objectifs



### MIEUX PRENDRE EN COMPTE

le travail et les  
progrès durant  
l'année de 3<sup>e</sup>



### ÉVALUER

chaque élève  
au plus près  
de son niveau



### REDONNER TOUTE SA VALEUR

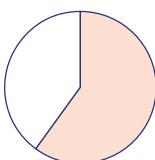
au diplôme

## CE QUI CHANGE EN 2026

### Répartition entre contrôle continu et épreuves terminales

La moyenne finale est établie  
comme suit :

**40%**  
pour le  
contrôle  
continu



**60%**  
pour les  
épreuves  
terminales

### Calcul du contrôle continu

Le contrôle continu correspond à la **moyenne\*** des moyennes annuelles de toutes les matières obligatoires de 3<sup>e</sup> (coefficients 1 pour chacune d'entre elles).

Si un élève a suivi une option, les **points supérieurs à 10/20 de la moyenne obtenue sont ajoutés à la somme des moyennes du contrôle continu**, sans que la moyenne finale puisse dépasser 20/20.

\* Si des problèmes d'assiduité devaient empêcher la constitution de cette moyenne annuelle, les professeurs peuvent, le cas échéant, proposer une évaluation de remplacement.



Pour obtenir le brevet, l'élève doit avoir **une moyenne finale au moins égale à 10/20**.



**Le brevet n'est pas obligatoire pour le passage en seconde**, qui continue d'être décidé en conseil de classe.



Plus d'infos sur  
[education.gouv.fr](http://education.gouv.fr)

# LES ÉPREUVES TERMINALES

MATIÈRE	DURÉE	COEF.	CONTENU
 Français	3 h	2	<p>1<sup>re</sup> partie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Exercices à partir d'un texte littéraire (compréhension et compétences d'interprétation, grammaire, compétences linguistiques)</li> <li>Dictée</li> </ul> <p>2<sup>de</sup> partie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rédaction</li> </ul>
 Mathématiques	2 h	2	<p>1<sup>re</sup> partie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Exercices sur les automatismes, sans calculatrice</li> </ul> <p>2<sup>de</sup> partie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Exercices de résolution de problèmes et de raisonnement</li> </ul>
 Histoire-géographie et enseignement moral et civique (EMC)	2 h	1,5 (histoire-géo) 0,5 (EMC*)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse et compréhension de documents et de cartes, développement construit</li> <li>Mobilisation des compétences de l'enseignement moral et civique</li> </ul>
 Sciences	1 h	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exercices portant sur deux des trois disciplines suivantes : physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie</li> </ul>
 Épreuve orale	15 min. si entretien individuel 25 min. si entretien collectif	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation d'un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) ou de l'un des parcours éducatifs</li> <li>Évaluation de la qualité de l'expression orale</li> </ul>

\* Depuis juin 2025, le brevet est restructuré avec des notes séparées pour l'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique (EMC), mais les deux matières restent regroupées au sein de la même épreuve d'une durée de deux heures.

Tous les élèves en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements pour passer les examens.



Les notes obtenues à chaque épreuve permettent de constituer la **moyenne des épreuves terminales**.

## GRILLE DES MENTIONS

**ASSEZ BIEN**  
pour une moyenne au moins égale à 12/20

**BIEN**  
pour une moyenne au moins égale à 14/20

**TRÈS BIEN**  
pour une moyenne au moins égale à 16/20

**TRÈS BIEN avec les félicitations du jury**  
pour une moyenne au moins égale à 18/20

## LES ÉTAPES DU BREVET

